

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
Qui se tiendra en Mairie le mardi 14 octobre 2025 à 19h00

1) INFORMATIONS DIVERSES

2) DÉCISIONS PRISES EN VERTUE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

3) ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

- Nomination du secrétaire de séance
- Arrêt du Procès-Verbal de la séance du 29 juillet 2025

4) AFFAIRES GÉNÉRALES

- Convention de mise à disposition d'un chalet d'alpage et d'un terrain de 60 m² pour le fort de la Batterie
- Autorisation de passage et concession de tréfonds pour le réseau d'assainissement du Fort de la Batterie
- Avenant n°1 à la convention « Histoire et Traditions »
- Demande de subvention au Fonds Départemental d'Equipements des communes (FDEC)
- Création et encaissement des repas réservés et annulés tardivement pour le repas des aînés
- Création d'un tarif pour mise en location du matériel de sonorisation de la commune aux particuliers et aux associations extérieurs à la commune
- Elections Municipales du 15 & 22 mars 2026 : mise à disposition des salles communales pour la campagne électorale

5) PÉRISCOLAIRE

- Modification de la charte de vie périscolaire

6) FINANCES

- Admission en non-valeur des créances irrécouvrables
- Prise en charge d'une dépense irrégulière de la régie « Divers Commune » et autorisation de mandatement

7) RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un emploi non-permanent pour accroissement temporaire d'activité au service périscolaire
- Adhésion au contrat d'assurance pour la couverture des risques statutaires
- Adhésion à la convention de participation sur le risque « santé »

8) INTERCOMMUNALITÉ

- Convention de délégation de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines avec la CA Arlysère pour les années 2025-2027
- Rapport CLEC 2025